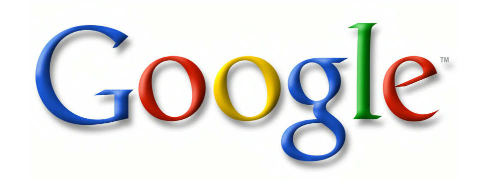
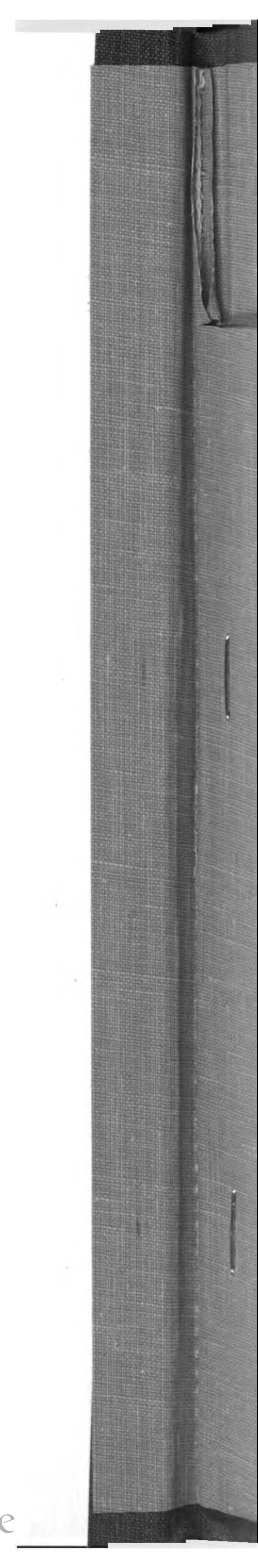
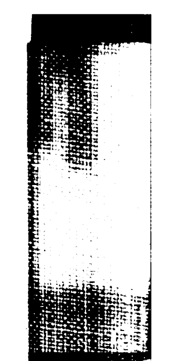








LÉGENDE

DE

SAINT GRÉGOIRE,

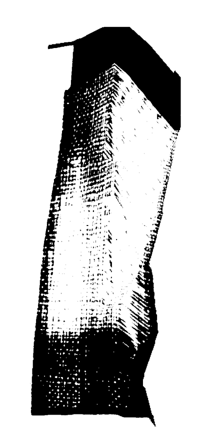
RÉDACTION DU XIVE SIÈCLE,

PUBLIÉE D'APRÈS LE MANUSCRIT UNIQUE DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS

PAR

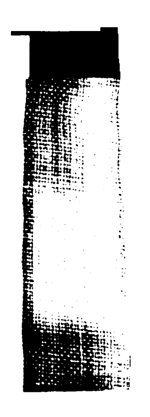
CARL FANT

UPSALA
IMPRIMERIE DE R. ALMQVIST ET J. WIKSELL
MDCCCLXXXVII



Fol. 8 r° Cy ensuit la vie de mons saint gregoire

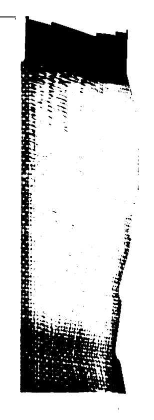
Or entendez seignrs que Jhus vous beneye
Le glorieux du ciel filz de sainte marie
Si orez de gregoire lystoire et la vie
Pour paradis auoir souffry grande hachie
En lonneur du hault dieu le pere droiturier
Et de sa doulce mere qui tant fait a priser
Vous diray ung beau dit maintenāt sans targer
Dieu lui ottroit sa grace qui lorra sans noisier
Le dit que Ie diray est de vraye matiere
Dun conte moult preudōme qui tenoit grāt empiere
Dieu seruoit et sa mere de voulente entiere
Une fēme espousa de moult bonne maniere
Le conte et la contesse viuoient saintemēt
A dieu seruir mettoient tout leur entendemēt
Deux enffans leur donna le pere omipotent
Quil nout autz si beaulx dessoulz le firmamēt
La dame qui auoit ains en dieu sa pensee
Oult deux enffans moult beaulx tous deux dune portee
Dieu en ont gracie et la vierge honnouree
Le conte et la contesse ce sachiez sans mentir
Firent bien noblemēt leurs deux enffans nourrir
Et tant q̄ la contesse couuint Illec mourir

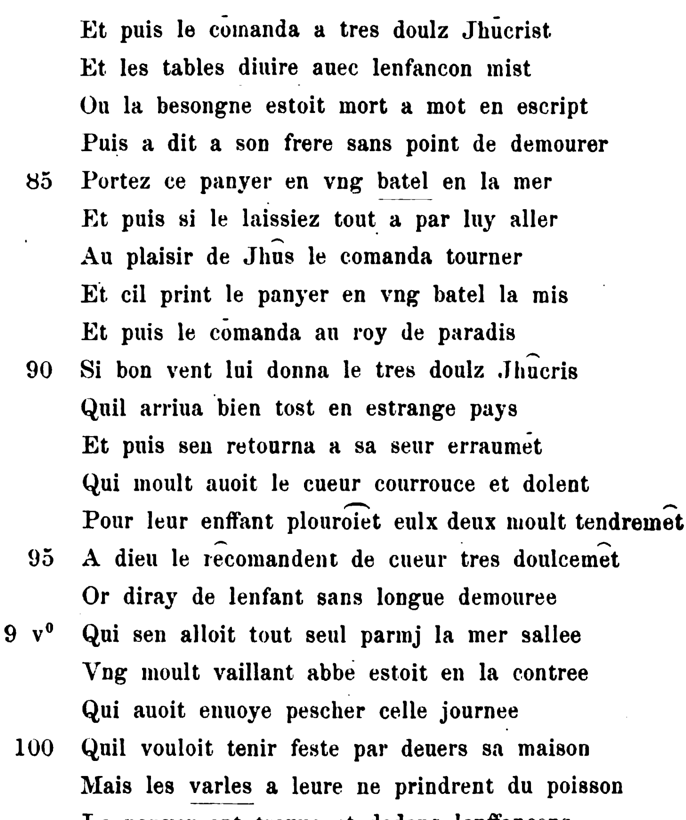


Et du conte assez tost refist dieu son plaisir
Quant le conte sentj la mort qui le sourprintz
Vng cheualr manda qui estoit du pays
Moult se fioit en luy quil estoit ses amis
A garder lui laissa sa fille et son filz
Les deux enffans estoiet de moult noble nature
Et formet sentramoiet cest la verite pure
De marier nauoiet ne lun ne lautre cure
Plaise vous a entendre merueilleuse aduēture
De nul pechie nestoiet en mauuaise pensee
8 v° Si alloiet disant les gens de la contree
Quil faisoit de sa seur come de sespousee
Tant q jusques a eulx fut la chose contee
Quat le damoiseau a celle nouuelle ouye
Grant dueil eult en son cueur puis dit Xge marie
De si vilain pechie ne nous souuiet Il mie
Puis appella sa seur et lui dist doulce amie
Ces gens de la dehors dient cest chose prouuee
Que nous amons lun lautre damour trop diffamee
Las nous nen auons eu ne talent ne pensee
Mais a maint home a tort mauuaise renomee
Cest trop vilain pechie de mesdire dautruy
Ge len ne scet pour vray quil soit ainsi de luy
Et quat on le scet bien pour voir quil soit ainsi
Ne le doit on point dire que il nen ayt ennuy
Cil qui mesdit dautruy si fait trop grat oultrage
Car Il ne scet cobien Il lui porte domage
Du damoiseau dirons qui fut courtois et sage
Il a dit a sa seur vecy trop grant seruage



Car tous ceulx sont dampnez en mon entencon
Qui ont mesdit de nous a tort et sans raison
Il vault mieulx ce me semble que le pechie fachon
Quilz allassent pour nous a tel dāpnacion
Lors se sont eulx deux mis a ce grant pechie faire
La damoiseau en leure a sa sèur oult a faire
Vng enffant engendrerēt courtois et de bonnaire
Dont vous orrez la vie se vous vo' voulez taire
Vne fois seulemēt en sa seur habita
Du pechie lun et lautre tantost se confessa
Pour lamour dieu dōnerēt de leurs biens ca et la
Tant que la damoiselle dun beau filz deliura
Quāt elle fut deliure de lenffant vrayemēt
9 r° Elle manda son frere et Il vint erraumēt
Lenffant lui a monstre qui estoit bel et gent
Mais quāt Il le regarde moult oult le cueur dolent
Puis lui dist belle seur q̃ pourrons de uenir
Pour parolle de gens ne laissons a mourir
Les deux cueurs de noz ventres deussent parmi partir
Et elle respondi dieu fera son plaisir
Faittes faire beau frere ung escrin sans delay
En quoy mon enfanchon sil vous plaist coucheray
En ces tables diuire la besongne escripray
Cōment vous lengendrastes et cōmēt le portay
Son frere respondi Je feray vo talent
Vng panier a fait faire bien tost et promptemēt
Et puis si lapporta a sa seur erraumēt
Lors coucha son enffant dedens moult sagemēt
Au panyer a couchie son enffant en vng lit





Et puis le cōmanda a tres doulz Jhūcrist
Et les tables diuire auec lenfancon mist
Ou la besongne estoit mort a mot en escript
Puis a dit a son frere sans point de demourer
Portez ce panyer en vng batel en la mer
Et puis si le laissiez tout a par luy aller
Au plaisir de Jhūs le comanda tourner
Et cil print le panyer en vng batel la mis
Et puis le cōmanda au roy de paradis
Si bon vent lui donna le tres doulz Jhūcris
Quil arriua bien tost en estrange pays
Et puis sen retourna a sa seur erraumēt
Qui moult auoit le cueur courrouce et dolent
Pour leur enffant plouroiēt eulx deux moult tendremēt
A dieu le rēcomandent de cueur tres doulcemēt
Or diray de lenfant sans longue demouree
9 v⁰ Qui sen alloit tout seul parmj la mer sallee
Vng moult vaillant abbe estoit en la contree
Qui auoit enuoye pescher celle journee
Quil vouloit tenir feste par deuers sa maison
Mais les varles a leure ne prindrent du poisson
Le panyer ont trouue et dedens lenffancons
A labbe le porterent si lont mis a raison
Sire nous ne pouons point de poisson pesch̄r
Mais nous auons trouue sur la mer vng panyer
Vng enffant a dedans qui moult fait a priser
Oncques plus beau ne veismes selon n̄re cuider
Labbe print cest enffant en son gueron le mist
Et lenffant maintenāt luy a jette vng ris



He dieu ce dist labbe porroit ce estre vng filz
Se cest vng enffant masle bon poisson auez pris
Lors fut desuelope maintenāt lenfanchon
Labbe regarde es tables si dist ceste raison
Il est de noble lieu Il portera mon nom
Se dieu plaist Il sera encore moult preudom
Gregoire lui mist nom le bon abbe vaillant
Plus croissoit en vng an quen iiij. vng autre enffāt
A lescole fut mis moult fut bien aprenant
Labbe si lamoit plus que nulle riens viuant
Gregoire scet des lres tresbien et largemēt
En dieu et en sa mere mist son entendemēt
Formēt estoit aymez de toute bonne gent
Car Il estoit enffant de beau ꝯtenemēt
Moult par estoit gregoire de belle cōtenāce
Quanquil faisoit venoit a chūn a plaisance
Il ne vousist pas faire a nul hōme greuāce
Ihū crist cōmenca a seruir en senfance
He dieu se dist labbe dame sainte marie
10 r° Com Il sera preudon sil main tient ceste vie
Mais assez tost fut faitte deulx deux la departie
Si com je vous diray se ma voix est oye
Or tairay de gregoire qui fut auec labbe
Et diray de son pere mais quon moit escoute
Et de sa gentil mere qui tant oult de beaute
Qui pour leur enffant ont tendremēt souppire
Son pere et sa mere sainte vie menoient
De leurs biens largemēt pour lamour dieu donnoiēt
Pour lenffant nuyt et Iour formēt se dementoiēt

Mais a nulle psonne riens dire nen vouloiet
Son pere si chay en vne maladie
De quoy Ie escouuint quil en pdist la vie
La dame demoura moult formet esbahye
Quat elle ot de son frere pdu la copaignie
La terre demoura tout a la damoiselle
En trestout le pays nauoit feme si belle
Dieu seruoit de bon cueur et la vierge pucelle
Mais en brief temps si vint vne malle qrelle
Ses homes et sa gent la vouldrent marier
Vng conte du pays si la voult espouser
Mais elle ne si voult nullemet accorder
Et cil dit quil lara a mouller et a per
Et tousiours luy respont ja ne mespousera
Et le conte lui dit tousiours que si fera
Moult grant foison de gens sur la dame mena
Tant fist que par sa force dedens la terre entra
Le conte par sa force en la terre est entre
Or diray de gregoire lenfancon bien sense
Au pays ou Il fut nauoit hom mieulx lettre
Vng jour par vng matin sen vint denat labbe
Et lui dist sagemet. sire qui est mon pere
10 v° Et me dittes aussi nouuelles de ma mere
Lors chey a labbe par les yeulx eaue clere
A terre chiet pasmez de grant douleur amere
Quil voit bien q grigoire de lui se partira
Puis pense q james nul jour ne le verra
Labbe tout mainten les tables lui bailla
Gregore regarde dedens de douleur souspira

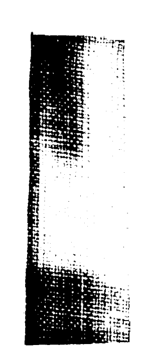


Helas ce dist gregore vecy trop grant douleur
Quāt je suis engendre du frere en la seur
Son parain cōmanda a dieu par grāt doulceur
Et dist quil ne fera daller plus de demeur
Gregore prist les tables en son sain les pendj
Et dist que jamais jour ne partiront de lui
Labbe ploura formēt quāt de lui se partj
Le cōmanda a dieu qui de vierge nasqui
Vng cheual lui donna labbe pour cheuaucr̃
Et si lui a donne dargēt vng grāt sommr̃
Lors se partir gregore sans plus y delayer
Quatre jours cheuauca sans point soy atargr̃
Gregore cheuauce et par bois et par prez
Et sachiez de c'tain quil estoit moult yrez
Vne escorgie fist de fouez bien nouéz
De quoy Il se batoit les flans et les costez
Quant Il revit estables de grāt douleur amere
Com Il fut engendre de là seur et du frere
Lors sen batoit formēt et souffroit moult misere
Pour auoir paradis. lamour de dieu le pere
Gregoire cheuauca par nuyt pays sauuage
En dieu et en sa mere auoit tout son courage
Vng jour se fist passer parmi la mer a nage
Vne si grant tempeste leua parmi la mer
11 r° Que les marchans ne sceurēt de quelle part tourner
Quatre mois et demy les couuīt seiourner
Quant a port arriuerent ont prins a cheminer
En la terre sa mere gregoire est arriue
Par la terre cheuauce et parmi la conte



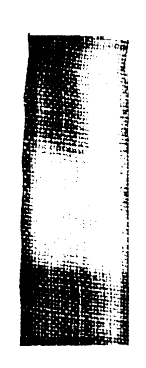
Les gens de la contree si lout araisonne
Chūn si lui demande de quel terre Il est ne
Dist gregoire je suis dun estrange contre
Et qui a ceste terre si laidemēt gastee
Les bonnes gens lui ont la besongne contee
Mene lont a la dame sans longue demouree
Deuāt la dame vint gregoire maintenāt
Grant fut et parcreu courtois et aduenāt
Et fort et courageux hardi et combatant
La dame salua du pere tout puissant
Damoiseau dist la dame de quel t're estes ne
Dist gregoire je suis dun estrange contre
Vray dieu elle lauoit en son ventre porte
Mais elle ne scauoit pas quil fust de son linage
Si lui resembloit Il de mains et de visage
Damoiseau dist la dame se me voulez aider
Je vous donray deniers et argēt et or cler
Et si vous feray faire en brief temps chl̄r
Lors respondy gregoire sans soy point delayer
Et a dit a la dame. Je ferai vo. tallent
Faittes mander au conte sans nul delayemēt
Que se il veult bataille contre moy seulemēt
Qua luy me combatray corps a corps lyemēt
Et se je le puis vaincre de cy se partira
Et se je suis vaincus Il vous espousera
Damoiseau dist la dame moult bon cseil y a
A vng de ses barons la besongne conta
11 v° Dame dist le baron vostre cōmant feray
Lors est venu au conte maintēn sans delay

La chose lui conta lequel fut en esmoy
Et nō pourtāt a lui je me combateray
Et se je le puis vaincre foy q̄ doy saint martin
Jaray a mariage la dame de franc lin
Dittes luy sil vous quil y soit le matin
Adoube de ses armes la dehors soubz le pin
Le baron sen retourne sans point de demouree
Puis si a a sa dame la besongne contee
Se dieu plaist dist gregoire et la vge honnoree
Il sentira au cueur le trenchant de mespee
Gregoire si fut fait celle nuyt cheualier
Le lendemain matin salla apparillier
Puis est monte dessus vng beau courāt destrier
Soubz le pin est venu sans point de layer
Le conte fut armez tresbien dautre partie
Chūn deulx tint formēt la lanche en poignie
Puis se sont eslaissiez parmy la grant prarie
Gregoire se cōmanda a la vierge marie
Puis brocha le cheual de lesperon picquāt
Et le conte le fiert sur son escu deuant
Et gregoire fiert luy a loy dhōme vaillāt
Les jambes contre mōt labat de cop ferāt
Gregoire a abbatu le conte du cheual
La dame qui le vit dist cest coup de vassal
Je vous pry de bon cueur doulz pere espirital
Quil ne soit nesung hōme qui lui puist faire mal
Le conte se relieue dolent et yrascu
Ou que Il voit gregoire celle part est venu
Du brant fourby dachier son cheual a feru

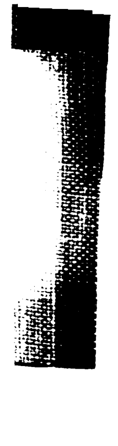


Si que mort le trebuche et grigoire est chu
Mais Il se leua sus sans point darestoison
12 r° Puis est venu au conte si lui a dit a hault ton
Mon cheual auez mort cest trop grant trayson
Mais bien tost en arez le vre guerredon
Lors a traite sespee qui lui pent au coste
A mont sur le heaulme len a tsbien paye
Du coup quil luy donna est trestout estonne
Et ne sen failli gueres qua terre nest verse
Quat gregoire senti le conte canceller
Gregoire de rechief luy va grant coup donner
Le conte chief a terre plus nen peult endurer
Et gregoire luy va le heaulme hoster
Quant le conte senti son heaume pdu
Saches ctainement que moult fut espdu
Il a dit a gregoire je me tieng pour vaincu
Pour dieu ne mochis mie qui en croix fut pendy
Sire ce dist gregoire par la foy qua dieu doy
Puis q vous vous rendez ja mal ne vous feray
Mais vous vous en venrez maintenat auec moy
Jay promis a la dame q je vous y menray
Vous venrez a la dame les tors fais amender
Vous ny arez ja mal dont vous puissez garder
Au chastel le mena sans gueres arrester
La dame court grigoire baiser et accoler
Damoiseau dist la dame vous auez bien ouure
Il sera maintenat a ma chartre jette
Non sera dist gregoire dame sil vous agre
Mais quaquil a meffait vous sera amende

Car je luy ay promis q̄ ja mal il nara
Les tors fais quil a fais Il vous amendera
Et sur les euuāgiles aussi Il Iurera
Que Iamais en sa vie Il ne vous meffera
Sire ce dist le conte Ie feray vo talent
12 v° Sur saintes euuāgiles a Iure erraumēt
Que Iames a la dame ne fourfera noyent
Lors lui donne congie de raller a sa gent
Le conte se retourne arriere en son pays
Or diray de gregoire qui fut preudz et hardis
Et de sa gentil dame qui tant ot cler le vis
Doulcement luy a dit vous estes mes amis
Gentilz homs dit la dame sespouser me voulez
De trestout cest pays serez seigūr clamez
Sire font les barons bien serez assenez
Tant luy ont ꝯseillie quil si est accordez
Gregoire par matin doulcemēt se leua
Par grāt deuocōn en sainte eglise alla
Le tresdoulz Ihūcrist de bon cueur de pria
Puis ne demoura gueres q̄ sa mere espousa
Li tost cōme gregoire ot sa mere espousee
Les barons et les gens ont grant Ioye menee
Les nopces furēt faittes grandes celle Iournee
Mais la feste fut puis a grant douleur tournee
Gregoire si sala auec sa mere couchr̄
De lui fist son talent celler ne le vous quier
Mais il ne scauoit pas le mortel encombrier
Car tout son cueur mettoit au pere droiturier
Gregoire chūn Iour en vne chambre entroit



Com il fut engendrez estables regardoit
De scourgies nouees si formēt se batoit
Que contre val les flans ler sang en couloit
Auec sa mere fut vij ans en mariage
Tous les jours au matin se batoit par vsage
Du mal que Il souffroit luy palit le visage
Mais a nulle psonne ne disoit son courage
13 r° Sa fe'me et sa mere laimoit de grant amour
Vne fois apres souper lui dist mon chr̄ seignour
Ie vous pchoy trop fort pallir vrē coulour
Ie voy que vous sentez au cueur bien grant doulour
Non fais ce dist gregoire Ie suis trestout haytiez
Par ma foy beau sire donc nestes vous pas lyez
Puis que vous mespousastes estes trop empirez
Dittes moy de quoy cest Ie vous prie beau sire
Lors se baissa gregoire qui ne lui voult pas dire
Vng pou se pourpensa puis cōmenca a rire
Mais par le corps sentoit douloureux martire
Iusques a lendemain la chose demoura
Gregoire par matin en la chambre entra
Sa mere fit vng trou par ou elle regarda
Quāt elle vit les tables grant douleur demena
Quant elle vit les tables elle dit haultemēt.
Mon filz ma espousee de dueil le cueur me fent
Auecques moy vij ans a este tellemēt
Or cōmenche a gregoire sa paine et son tourmēt
Si tost cōme le sceut Il a dit dieu vray pere
Or suis Ie engendrez en la seur et du frere
Encore qui pis est Iay espouse ma mere



Bien me deust on creuer le cueur cest chose clere
Sa mere vint a luy come feme desnee
En disant mon enfant quel poure destinee
En mes flans vous portay et mauez espousee
Par destresse de cueur a terre chiet pasmee
A la noise quilz firent chun si assembla
La chose fut sceue tantost et cha et la
Gregoire jure dieu qui le monde fourma
Quen Itelle contree Iames ne demourra
Lors veissiez barons et cheualrs pleurer
13 v° Dames et damoiselles leurs cheueulx de tirer
Le grat dueil quilz menoiet ne vous porroye coter
Pour leur seigneur gregoire qui sen vouloit aler
Sa mere lui dist filz auecques vous yray
Non ferez dame par la foy que vous doy
Auec moy ne vendra nulluy fors dieu le roy
Qui me coseillera car grant mestier en ay
Hors du pays yray ma penitace faire
Adonc recomenca la poure gent a braire
Demourez auec nous gentilz homs de bonaire
Quat en voulez aller formet nous doit desplaire
A sire que fera la poure gent menue
Qui par vous a este nourrie et soustenue
Ils doiuet bien pleurer car leur vie est pdue
Quat gregoire les ot tout le sanc luy remue
Son aumosnier appelle si lui dist doulcemet
Donnez leur a chun vng gros tournois darget
Je men yray toudis trop me font de tourmet
Mais onc ny oult celluy qui en voulsist noyent

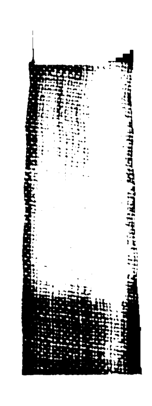


Or cheuauce gregoire adieu a mis sentente
Et sa mere demeure qui formēt se demente
Et dist las q̄ feray la chetiue dolente
Quāt mon filz ma laisse mort vien et si mauāce
Car plus grant pecheresse ne fut de mere nee
Bien doy mal dire leure que Íe fus engendre
Si grant dueil a au cueur qua terre chiet pausmee
Et puis si sescria quāt el fut releuee
Iamais possession de terre nen tendra
Aincoys vendra trestout largent pour dieu donra
Come poure chetiue par le pays yra
Pour auoir paradis car grant mestier en a
Trestout son heritage et sa terre vendj
Aux poures mendians largent en departj
14 r° Si quonques nen retint vaillāt vng parisy
Par le pays alla . dieu de bon cueur seruy
Cōme poure chetiue par le pays alla
Quāt elle voult menger pour dieu le demanda
Chūn peult bien scauoir grant pourete endura
Or diray de gregoire dieu gard qui se taira
Qui cheuaucha vng moys sans gaires sarester
Il laissa son cheual qui ne le poult plus porter
A vng port de mer vint q̄ Ie ne scay nōmer
En lostel dung preudōme sest alle hosteller
Son hoste le regarde qui fut grief et dolant
Son estat lui a dit gregoire maintenāt
Et lui dist Ie vouldroye auoir h'bergemēt
Auquel peusse seruir mon dieu benignemēt
Ie vouldroye bien estre en vne ysle de mer



Si que Ie ne peusse a nul hōme parler
Se vous men scauiez sire aucū ꝯseil donner
Ie yroye voulentiers ma penance endurer
Lors loste respondi . qui nestoit point vilain
Pres de cy a vne ysle q̄ vous verrez demain
Il ya vne roche Ie vous dy de certain
Dont Iay la chef ceans vous verrez le remain
Si tost que gregoire eult son hoste oy parler
Quil auoit vne roche dedens ysle de mer
Il lui dist doulcemēt se my voulez mener
Mon cheual et ma robe vous vouldroye dōner
Et trestout mon argēt aussi vous donneray
Loste luy respondj et Ie vous y menray
Dittes moy vr̃e nom sil vous plaist sans delay
On mappelle gregoire Ie vous le dy po' vray
Iusques a lendemain la chose demoura
Quāt loste fut leue gregoire en appella
14 v° Dedens lisle de mer promptemēt le mena
Et la clef de la roche auecques lui porta
Si tost que gregoire fut en lisle de mer
Tout droit vers la roche est son chemin tourne
Son hoste la defferme et Il est ens entre
Par grant deuocon sest adieu cōmande
Puis a dit a son hoste moult de bōnairemēt
Or refermez la roche tost et deliuremēt
Et men bailliez la clef car Ie la vous demand
Sire dist le preudom Ie feray vo. talent
Le preudōme en leure la roche bn̄ ferma
La clef tout maintenant a gregoire bailla

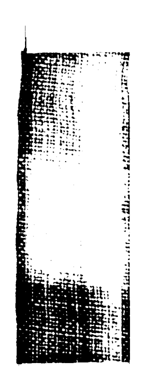




Si tost com Il la tint en la mer la Ietta
Puis a dit a son hoste Ie demouray decha
Iamais de cy nyray si sera retrouuee
Le preudom sen alla qui ny fist demouree
Et gregoire demeure qui a mis sa pensee
A seruir Ihucrist et la vierge honouree
Gregoire demoura dedens la roche bize
La trouua Il le chant quon chante a sainte eglise
Sa pensee estoit si en lamour dieu esprise
Qua nul autre delit auoit sentence mise
Gregoire demoura en la roche marine
Dieu seruoit de bon cueur et la vierge benigne
Sept ans y fut dedens cest la verite fine
Pour paradis auoir mena grant discipline
Gregoire qui a mis en dieu tout son courage
Fut vij. ans tous entiers en cellui h'mitage
Que onques ny menga ne pain ne potage
Aussi vellu deuint come beste sauuage
Les ongles auoit grandes en guise de griffon
Mais Il auoit en dieu mis son entencion
15 r° Que de nul pechie faire nauoit Intencon
Il fallut en ce temps vng apostole a rome
Le tresdoulz Ihucrist qui tous les biens nous done
Manda aux cardinaulx vrayement cest la some
Quilz prensissent gregoire qui tat estoit preudome
Les cardinaulx le firent bien longuemet querir
Mais de luy ne pouoiet nulle nouuelle ouyr
Iusques a celle heure quil vint adieu plaisir
Que ceulx qui le queroiet sen vindrent pour gesir



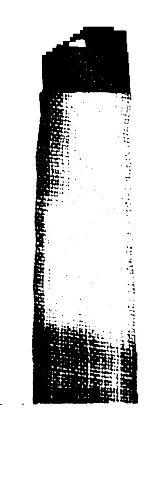
En lostel du preudōme qui lauoit enferme
En la roche ou vij. ans depuis eult demoure
Entendez com gregoire fut la dedens trouue
Par le plaisir de dieu le roy de maieste
Ceulx qui par le pays vont gregoire querant
Vng poisson acheterēt en leur chemin passant
A leur hoste le firent apprester promptemēt
Doulces gens entendez vng miracle moult grāt
Car la clef de la roche fut au poisson trouuee
Que gregoire Ietta dedens la mer sallee
Ceulx furent esbahys quāt bien lont regardee
Le soir apres asoupper aux queux lont demandee
Et on leur apporta sans point darestoison
Quāt loste la regarde si dist ceste raison
Cest la clef de la roche sans variation
Ou Ienfermay gregoire qui tant estoit preudom
Quant Ilz ouyrent loste de gregoire parler
Qui estoit en la roche dedens lisle de mer
Lestat de luy si prindrent tantost a demander
Et Il leur print a dire sans gaires demourer
Sept ans a que Il fut en la roche enferme
Ie croy quil est piecha du siecle trespasse
Beau doulz hoste font Ilz se Il vous vient a gre
15 v° Menez nous y demain quant Il sera ajourne
Seignurs dist le preudōme Ie feray vo. talent
Lendemain les mena sans point de delayement
Dedens lisle de mer or entendez cōment
Ilz trouuerent gregoire qui viuoit saintemēt
Si tost quarriuez furent dedens lisle de mer



Droit pardeuers la roche comenceret aller
Moult de bonnairemet prindret a appeler
Et saint gregoire alla bien tost a eulx parler
Seignrs a dit gregoire ycy q querez vous
Et Ilz lui respondiret a vne voix trestous
Vous en venrez beau sire maintenat auec nous
En la cite de rome pouoir arez sur tous
Dieu veult que pape soyes a rome sans delay
Saint gregoire respond par la foy qua dieu doy
Iamais de ceste roche nullement ne partiray
Se Ie ne voy la clef quen la mer Ie Iettay
Son hoste lui a dit sans longue demourance
Beau sire veez la nen soyez en doubtance
Quant Il la vit si dist dieu quauez grant puissace
Or voy Ie bien quay fait de mes maulx penitace
Ouurez moy donc la roche quant Ie doy hors yssir
Au comendemet dieu Il me fault obeyr
Ie veul bien estre pape puis quil vient au plaisir
De cellui qui pour nous voulut en croix mourir
Lors ouuriret la roche si est yssu dehors
Pellu estoit grans ongles auoit com vng butors
Il nauoit pas Illec eu tous ses depors
Ne les chaudes estuues pour estuuer son corps
Ceulx sesbairet moult quat Ilz le regarderet
Tous au plus tost quilz pourent a ville lameneret
Aparrailler le firent et robe luy donnerent
16 r° Et vng cheual amblant sur quoy Ils le monteret
A rome lameneret tost et deliuremet
Des Iournees quilz firent ne vous diray present
Sacre fut et fait pape sans nul de layemet



Ens au siege saint pierre fut assis haultemēt
Quāt le saint corps fut pape cest bien verite pure
En dieu et en sa mere Il mist toute sa cure
Pour paradis auoir fist penance aspre et dure
Enuers les poures gens fut de bonne nature
Tout ades le preudōme auoit vestu la haire
De faire penitāce ne se vouloit retraire
Si auoit mis son cueur au doulz dieu de bōnaire
Que les choses du monde ne luy pouoiēt plaire
Des biens de sainte eglise ne voult riens retenir
Car Il scauoit tresbien quil luy falloit mourir
Pour ce se vouloit Il sagemēt maintenir
Nul ne peult q̃ bien fait ala mort retenir
Onques en son viuāt nul tresor namassa
Ainchois le departoit par tout et cha et la
Tant cōme Il fut pape sainte vie mena
Or diray de sa mere dieu gard qui se tayra
La dame qui auoit mis en dieu sa pensee
Alloit son pain querāt en estrange contree
De maint glouton si fut truande appellee
Pour paradis auoir a grant paine enduree
Mais de quāque on lui dist point ne se courrouchoit
Au tresdoulz Ihūcrist si son cueur mis auoit
Que quāt auoit du pain et menger ne pouoit
Aux poures pain querāt pour dieu le departoit
Quatorze, ans tous entiers par le pays alla
Quonques ny but de vin ne en lit ne coucha
Vng Iour par le plaisir de dieu si avriua
16 v° En la cite de rōme saint gregoire trouua
Son filz qui e stoit pape mais ne le scauoit mie

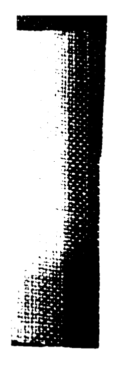


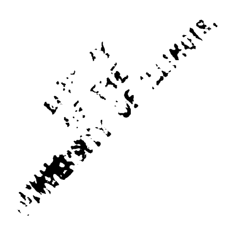
Deuāt lui est venue haultemēt lui escrie
Pere plus grāt pecheresse ne fut onc mais ouye
Saint gregoire lapelle et lui dist doulce amye
Contez moy vr̃e estat maintenāt sans delay
Elle dist de mon frere oulz vng filz par ma foy
Encores puis apres mon enffant espousay
Il a bñ XIIIJ ans quil se partj de moy
Ne onc puis ne le peulx veoir ne rencōtrer
Quāt saint gregoire lot Il print a soupirer
Bien scet que cest sa mere| sans point de demourer
Labsolut et puis print la besongne a compter
Et dist vous estes celle qui IX mois me porta
Quāt elle lentendj grans Ioye en demena
Vng an trestout entier auec luy demoura
Puis trespassa du siecle et a dieu sen alla
Saint gregoire vesqui apres el longuemẽt
Pour lame de sa mere chantoit messe souuēt
Si auoit mis en dieu tout son entendemēt
Que des choses du monde ne lui estoit noyent
Formẽt estoit aimez de tous bons xpĩens
Tout le tresor saint pierre donna aux poures gens
Tel estoit il des biens de dieu celestiens
Que Il ne lui challoit des biens terrestriens
La grant bonte de lui compte ne vous scaroye
Il fist tant en cest siecle quil dess,uy la Ioye
Des cieulx ou le vray dieu qui de suoyez rauoye
Nous vueille tous ꝯduire si yrons droite voye

AMEN

Explicit la vie saint gregoire.







Corrections à apporter au texte:

3. Ajoutez *et* devant *lystoire.*
24. Lisez *l'a sourpris* au lieu de *le sourprintz.*
27. Ajoutez par exemple *et* devant *sa fille.*
40. Supprimez *la* et ajoutez par exemple *bien* devant *chose.*
57. Corr. *le d.*
83. Lisez *mot* au lieu de *mort.*
108. Lisez *l'a mis* au lieu de *le mist.*
136. Lisez peut-être *peres* au lieu de *pere* ou bien ajoutez *une* devant *sainte.*
141. Lisez *il* au lieu de *je.*
167. Corrigez *les regarde* en supprimant *dedens* ou bien lisez *voit dedens.*
169. Ajoutez *et* devant *en.* Cf. v. 340.
178. Lisez *partt* au lieu de *partir.*
180. Lisez *chevauça.*
188. Lisez *maint* au lieu de *nuyt.*
199. Corrigez *d'une c. contrée.*
210. Lisez *el* pour *elle* ou supprimez *pas.*
213. Lisez *mier* pour *cler.*
230. Ajoutez *plaist* après *vous.*
239. Lisez *de delayier.*
241. Ajoutez *sa* devant *poignie.*
243. Lisez *commande.*
255. Lisez *cheü.*
257. Lisez *lui dist* au lieu de *lui a dit.*
267. Lisez peut-être *le sien h.*
315. Lisez *son cler* au lieu de *ler.*
320. Ajoutez par exemple *mais* au commencement du vers.
321. Lisez *un soir* au lieu de *une fois.*
325. Lisez *mon beau sire* ou *beau seignour.*
330. Ajoutez *moult* devant *douloureux.*
332. Substituez *dedens* à *en.*
333. Lisez *el* pour *elle.*



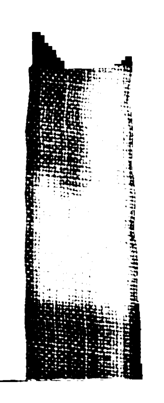
353. Lisez *pourray.*
356. Ajoutez *dist* après *dame.*
374. Lisez *m'adente* au lieu de *m'avance.*
375. Corrigez *engendrée.*
389. Supprimez *grant.*
392. Lisez *nel* pour *ne le.*
402. Lisez *J'yroye.*
419. Ajoutez *Saint* devant *Gregoire* et lisez *mené* au lieu de *de mer.*
420. Lisez *devers* pour *vers.*
427. Ajoutez *Et* au commencement du vers.
445. Ajoutez par exemple *nul* devant *potage.*
456. Lisez peut-étre *ou il* au lieu de *qu'il.*
496. Substituez par exemple *mie* à *nullement.*
532. Ajoutez *Et* au commencement du vers.
536. Lisez peut-être *si nommée* au lieu de *appellée.*
548. Substituez peut-être *Car* au *Pere.*

La légende de Saint Grégoire, qui a fourni le sujet d'un poème français, composé dans la première moitié du XIIe siècle [1]), a subi environ deux cents ans plus tard une importante modification.

Cette nouvelle production ne nous est conservée que dans un seul manuscrit, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris, où il est coté N:o 1707 du fonds français, anciennement N:o 7679. Il est écrit sur papier et date du XVe siècle. La légende de Saint Grégoire y occupe neuf feuillets; il commence au fol. 8 r° et finit au fol. 16 v°.

Le poème, qui originairement avait été composé en vers octosyllabes, présente ici des quatrains, c'est-à-dire des vers de douze syllabes, réunis en strophes de quatre vers rimant ensemble. Des rimes masculines et féminines se suivent sans principe fixe. Au milieu de chaque vers il y a une coupe qui le divise en deux parties. La fin du premier hémistiche peut être à volonté masculine ou féminine; dans ce dernier cas, il compte naturellement sept syllabes,

1) Ce poème a été publié en 1857 à Tours par Victor Luzarche. Il porte pour titre: Vie du pape Grégoire le Grand. Pendant l'année 1881—2, il avait été choisi par M. Gaston Paris pour objet d'études à l'École des Hautes Études, dont l'auteur de cette notice suivait les cours à cette époque. Je profite de cette occasion pour témoigner publiquement ma reconnaissance envers l'éminent professeur qui la dirigeait et qui m'a fourni de précieux renseignements pour ce travail.



dont la sixième est accentuée. Pourtant notre poème, tel qu'il nous est transmis dans la seule copie que nous possédions, présente des exemples fréquents de fins féminines où l'accent porte sur la cinquième syllabe. C'est le cas des vers 136, 180, 320, 325, 419, 420, 427, 456, 532, qui sont tous sujets à correction.

En effet, sans parler des questions d'orthographe et des cas où le copiste a défiguré les formes originales, les vers fautifs sont assez nombreux dans notre manuscrit, soit que le vers soit trop long ou trop court d'une ou de plusieurs syllabes, soit qu'il s'y rencontre une leçon inadmissible. Mais non-seulement le copiste ou ses prédécesseurs nous a laissé beaucoup de vers fautifs, il y a même des vers entiers qui ont été omis dans la copie. Six fois nous avons rencontré trois vers seulement qui riment ensemble (vv. 17, 188, 207, 324, 420, 447, et ss.), une fois (v. 210 – 211) deux vers seuls sont accouplés par la même rime. Nous avons toujours proposé une correction aux mauvaises leçons des manuscrits. On comprend que ces rectifications ne puissent prétendre à une certitude absolue. Comme nous reproduisons le texte dans une copie diplomatique, les fautes de grammaire et les inconséquences au point de vue de l'orthographe dont le copiste s'est rendu coupable, n'ont pas été relevées parmi nos corrections, à moins qu'elles ne faussent le vers.

Le poème posterieur, qui fait ici l'objet de nos études, ne comprend en tout que 573 vers de douze syllabes au lieu des 2500 vers de huit syllabes environ que compte la légende versifiée du XIIe siècle. Le remaniement ne forme donc en longueur qu'environ un tiers du poème primitif.



Dans ces conditions, il est naturel qu'une grande partie des détails racontés par le premier auteur ait été omise par le second.

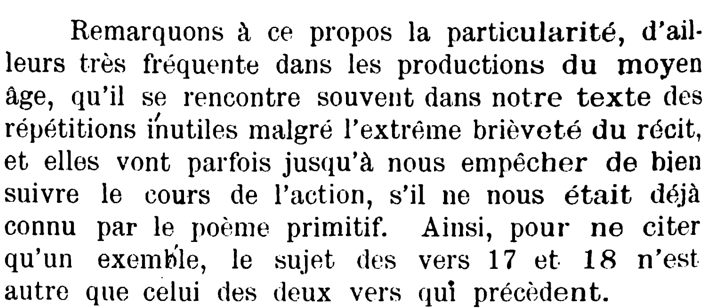
Dans la comparaison que nous allons entreprendre des deux rédactions, nous ne tiendrons aucun compte des ces omissions de détails, à moins qu'elles ne soient d'une importance capitale; nous relèverons uniquement les faits qui présentent de véritables déviations au texte original.

Selon la rédaction primitive, le poème débute par une sorte d'introduction de 60 vers, contenant des réflexions morales et religieuses dont le but principal est de faire comprendre aux auditeurs l'utilité qu'il y a à entendre réciter un poème traitant d'un sujet aussi édifiant que la vie d'un saint. Il en est de même du poème du XIV[e] siècle. Le poète, tout en laissant de côté ce développement sur l'utilité du sujet, commence, avant d'entrer en matière, par inviter ses auditeurs à l'écouter. Mais ici ce prologue ne compte que 8 vers. Les premiers mots du poème postérieur renferment exactement la même formule exhortative que nous trouvons dans la rédaction originale, à savoir *Or entendez,* leçon qui se trouve dans quelques-uns des manuscrits du texte primitif, d'autres portent la leçon *Or escoutez*, ce qui revient au même. *Por Deo amor* du texte original est ici rendu par les mots du premier et du second vers *que Jhesus,* etc. et de plus par les vers 5 et 6, où l'auteur dit qu'il raconte la légende

"en l'honneur du hault Dieu, le Pere droiturier
et de sa doulce Mere, qui tant fait à priser [1])".

1) Il se comprend que dans un texte normalisé il faille lire *prisier* (non pas *priser*).





Remarquons à ce propos la particularité, d'ailleurs très fréquente dans les productions du moyen âge, qu'il se rencontre souvent dans notre texte des répétitions inutiles malgré l'extrême brièveté du récit, et elles vont parfois jusqu'à nous empêcher de bien suivre le cours de l'action, s'il ne nous était déjà connu par le poème primitif. Ainsi, pour ne citer qu'un exemble, le sujet des vers 17 et 18 n'est autre que celui des deux vers qui précèdent.

La première différence réelle qui se présente entre les deux récits, c'est lorsqu'il s'agit de la mort du grand-père de Saint Grégoire. Selon la rédaction primitive, lorsqu'il sentit approcher la mort, il fit appeler non-seulement ses deux enfants, mais encore tous ses vassaux.

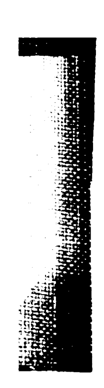
Luz. v. 79. Et ses barons fist tos venir.

L'auteur de la rédaction postérieure dit qu'il ne manda près de lui qu'un seul chevalier, auquel il confia ses enfants.

V. 25. Ung chevalier manda, etc.

Dans le poème primitif, le résultat de la cohabitation du frère et de la sœur, parents de Saint Grégoire, fut que le frère par désir charnel, représenté ici comme l'effet de l'intervention du diable, devint le séducteur de la sœur, union dont le héros du poème fut le fruit. Dans le remaniement, il n'en est pas ainsi. Le frère et la sœur n'ont pas "cure de marier"; ils restent purs jusqu'à ce que le bruit de relations coupables entre eux, que la calomnie se plaît à répandre dans toute la contrée, parvienne aux oreilles du frère. Celui-ci, jugeant que tous ceux qui font courir ce bruit, ne peuvent être que damnés en punition de leur infâme mensonge, tâche alors, par

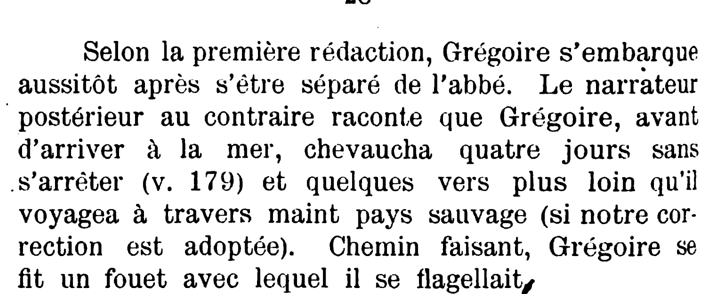




charité chrétienne, de persuader à sa sœur qu'il était de leur devoir de commettre le crime dont ils étaient accusés, afin de délivrer leurs calomniateurs des horreurs de l'enfer. Aussi, la sœur cède-t-elle aux instances de son frère.

Le second poème ne dit rien du vassal ni de sa femme, à qui on eut recours pour que la sœur pût cacher son état. Par conséquent, ce n'est pas non plus par ces personnes que le nouveau-né fut porté à la mer. C'est le père qui s'en charge lui-même sur la demande de sa sœur. Dans la suite, le second poète ne suit pas le même ordre que le premier, en tant qu'il est d'abord parlé des destinées de l'enfant exposé, comment il est trouvé par des pêcheurs et élevé par l'abbé. Après ce récit seulement, l'auteur en revient aux parents et raconte la mort du père. Nous trouvons donc ici l'ordre du récit interverti.

Notons qu'il n'est jamais parlé de la famille du pêcheur; ce n'est donc pas à la suite de révélations indiscrètes de la femme du pêcheur que Grégoire s'adresse à l'abbé pour demander des renseignements sur sa naissance. Cette pensée lui vient naturellement avec l'âge. A cette demande l'abbé s'attriste profondément, mais, contrairement au récit du poème antérieur, il ne fait aucun effort pour retenir chez lui son jeune élève. Il comprend tout de suite que Grégoire doit partir. Au moment de la séparation, outre l'or qui lui appartient et que jusque-là l'abbé avait gardé, Grégoire reçoit aussi un cheval. Selon le poème en vers octosyllabes, il ne trouve un cheval qu'après avoir traversé la mer et être débarqué sur le rivage de son pays natal.



Selon la première rédaction, Grégoire s'embarque aussitôt après s'être séparé de l'abbé. Le narrateur postérieur au contraire raconte que Grégoire, avant d'arriver à la mer, chevaucha quatre jours sans s'arrêter (v. 179) et quelques vers plus loin qu'il voyagea à travers maint pays sauvage (si notre correction est adoptée). Chemin faisant, Grégoire se fit un fouet avec lequel il se flagellait,

v. 187, pour avoir paradis, l'amour de Dieu le pere,

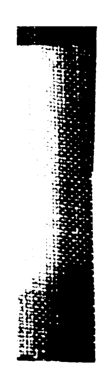


détails qui ne se trouvent pas dans le texte primitif et qui démontrent que pendant les deux siècles qui séparent les poèmes, l'usage de la flagellation était devenue ordinaire et était considérée comme inséparable d'un saint.

Pour rendre son récit plus saisissant, le poète postérieur ajoute qu'il s'éleva une tempête si violente qu'il fallut rester quatre mois et demi sur mer avant d'arriver au port.

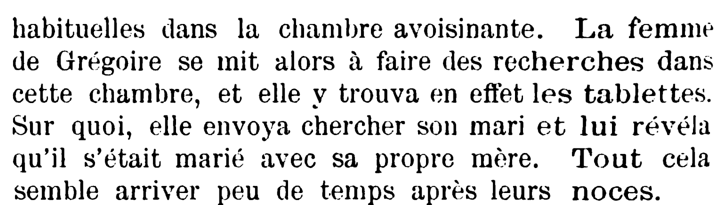
A peine débarqué, Grégoire est mené par les habitants du pays à la dame. Celle-ci lui demande sa protection contre le comte (le "duc" dans le poème primitif), qui lui faisait la guerre. Il accepte et obtient la promesse d'être bientôt fait chevalier. Selon la légende du XII[e] siècle, Grégoire descend chez un bourgeois, qui le lendemain l'emmène avec lui à l'église et le présente après la messe à la châtelaine de la contrée. Selon ce même texte, Grégoire livre une bataille au duc. Les deux armées ennemies se rencontrent, et au beau milieu du combat Grégoire se fait montrer le duc par ses soldats, le charge au galop et le désarçonne. Puis il relève son adversaire tout sanglant et évanoui par le choc de la lance, le prend sur son cheval et l'emmène





ainsi prisonnier devant la dame. Dès que le duc reprend connaissance, il renouvelle à la dame sa demande en mariage malgré sa défaite. Repoussé, il est forcé, pour recouvrer sa liberté, de se soumettre aux conditions assez dures qu'on lui impose. Il n'en est pas tout à fait ainsi dans la légende du XIV[e] siècle. Grégoire propose de demander au comte un combat singulier. La dame y consent et charge un de ses vassaux de faire parvenir au comte le défi de Grégoire. Le comte accepte, le combat a lieu sous un pin et la dame peut voir elle-même comment Grégoire abat son ennemi. A peine le comte est-il désarçonné qu'il se relève et tue le cheval de Grégoire, qui lui-même tombe par terre. Les deux adversaires se prennent corps à corps et le combat finit par la chute du comte, qui se déclare vaincu. Celui-ci est amené auprès de la dame, qui, cédant à la prière de Grégoire, rend au comte la liberté, à la condition qu'il ne lui fasse plus la guerre ni aucun autre tort.

Vient ensuite le mariage de Grégoire avec sa propre mère. Selon la légende du XII[e] siècle, Grégoire avait déposé secrètement, dans une pièce voisine de la chambre à coucher, les tablettes d'ivoire qui contenaient la révélation de sa naissance et qu'il avait coutume d'aller regarder tous les jours. A ces occasions-là, nous dit le poète, il pleurait à chaudes larmes. Lors d'une de ces visites, il fut surpris par la femme de chambre, qui, voyant sa mine éplorée, conçut la crainte qu'il ne se fût glissé un malentendu entre les deux époux. C'est pourquoi elle demanda à sa maîtresse la cause de la tristesse de Grégoire et révéla ainsi ses visites



habituelles dans la chambre avoisinante. La femme de Grégoire se mit alors à faire des recherches dans cette chambre, et elle y trouva en effet les tablettes. Sur quoi, elle envoya chercher son mari et lui révéla qu'il s'était marié avec sa propre mère. Tout cela semble arriver peu de temps après leurs noces.

Les choses se passent bien autrement dans le poème postérieur. Le poète nous raconte aussi que Grégoire allait journellement voir ses tablettes ; mais selon lui, au lieu de pleurer, le pénitent se fouettait avec tant de cruauté,

v. 315, que contreval les flans (son c)ler sang en couloit.

Sa femme le voyant devenir de plus en plus pâle et décoloré, lui demanda la raison de sa tristesse. Grégoire ne volut pas la lui donner. Mais lorsque le lendemain il entrait dans la chambre voisine, sa femme fit un trou dans la muraille par lequel elle regarda et aperçut ainsi les tablettes. La scène bruyante d'affliction qui suivit, lorsque leur mariage incestueux fut ainsi révélé, attira l'attention des gens de la maison, et la nouvelle se répandit vite dans toute la contrée. Cela se passa seulement après sept ans de mariage.

Grégoire résolut alors de quitter la maison paternelle malgré les prières et les larmes de tous les assistants. Il déclina aussi l'offre que lui fit celle qui était à la fois sa mère et sa femme de l'accompagner, et après avoir fait répandre force argent parmi les pauvres, il se mit en route, monté sur un cheval, pour commencer sa pénitence. Au bout d'un mois, Grégoire arriva à un port de mer, dont l'auteur dit ne pas savoir le nom ; là, il trouva la maisonnette d'un pêcheur, à qui il demanda l'hospitalité.



Dans le poème primitif, au contraire, Grégoire se revêt du costume de mendiant et quitte furtivement son château. Il arrive déjà au troisième jour chez le pêcheur.

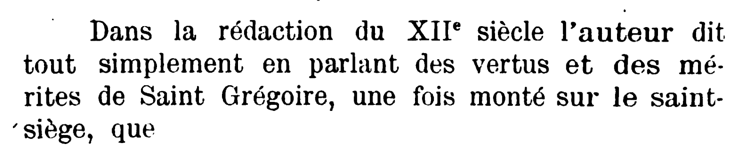
Luz. p. 85. l. 18. Tant a erré que à la mer
Vint al tierz jor. — — —

Nous nous souvenons avec quelle méfiance il fut reçu par le pêcheur, tandis que la femme de ce dernier lui témoignait beaucoup de bienveillance. Nous nous rappelons aussi comment Grégoire fut, sur sa demande, mené par le pêcheur au rocher et attaché avec des chaînes, fermées à clef, et comment le pêcheur jeta la clef dans la mer par méchanceté pour ôter à Grégoire tout moyen d'être jamais délivré.

Dans le poème qui fait ici l'objet de nos études, le pêcheur est représenté comme un homme très bienveillant; au vers 403 il est expressément dit qu'il n'était point "vilain". Il n'est pas fait mention de sa femme. Lorsqu'ils furent arrivés au rocher, le pêcheur eut soin de bien l'enfermer, au moyen de la fameuse clef, qui est ici la clef de la roche elle-même et non celle des chaînes, qui ne sont point mentionnées. Puis, il tend la clef à Grégoire, qui lui-même la jette à la mer. Comment cela lui est possible après la fermeture du rocher, le poète serait peut-être assez embarrassé de nous l'expliquer. Mais c'est là une de ces invraisemblances de récit qui sont fréquentes dans les productions du moyen âge.

C'est pendant qu'il était enfermé dans la roche que, selon la rédaction postérieure, Grégoire

v. 436.. trouva.. le chant qu'on chante a sainte eglise.



Dans la rédaction du XII[e] siècle l'auteur dit tout simplement en parlant des vertus et des mérites de Saint Grégoire, une fois monté sur le saint-siège, que

Luz p. 117. C'est un de ceaux qui chant trova.

Si en général l'auteur du poème en quatrains alexandrins est porté à surenchérir sur les faits du poème en vers octosyllabes, dès qu'il s'agit de mettre en lumière la dureté de la pénitence de Saint Grégoire, il se montre pourtant ici plus clément, car, selon lui, Grégoire est délivré par les envoyés de Rome après sept ans de pénitence, dans le but manifeste de rendre la durée de sa pénitence aussi longue que celle de son mariage avec sa mère (cf. v. 337), tandis que dans la légende primitive il dut y rester pendant dix-sept ans.

La petite déviation au premier récit, en ce qui concerne la façon dont la clef fut retrouvée, est relativement moins importante. Dans le poème du XIV[e] siècle, elle est trouvée dans le ventre d'un poisson acheté en route par les envoyés et reconnue par leur hôte, qui n'est autre que notre vieille connaissance le pêcheur, tandis que, d'après la première rédaction, ce poisson est au nombre de ceux qu'avait pris le pêcheur lui-même.

Les deux rédactions sont assez conformes pour le reste de la légende. Remarquons seulement que, si jusqu'ici le poète postérieur a raconté la Vie de Saint Grégoire avec autant de brièveté que possible, une fois qu'il s'agit de bien mettre en lumière les vertus et les mérites de Saint Grégoire devenu pape à Rome, il devient prolixe et s'étend avec prédilection sur le mépris que le pape professait pour les

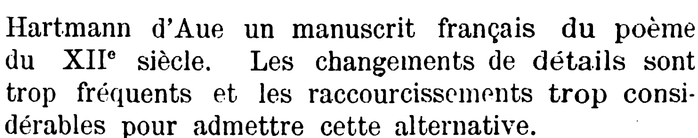


choses mondaines et sur la pénitence qu'il s'imposait même après être monté sur le saint-siège.

L'histoire de l'infortunée mère offre pourtant quelques différences. Selon le poème du XIIe siècle, elle semble rester dans la jouissance de ses biens, jusqu'à ce que, peu de temps après l'élection de Grégoire, elle fît un pèlerinage à Rome, pour demander au pape l'absolution de ses péchés. Après la scène de reconnaissance entre la mère et le fils, elle se fit religieuse et mourut, à une époque dont la date ne nous est pas donnée, en odeur de sainteté. Le remanieur, au contraire, raconte qu'immédiatement après le départ de Grégoire, la mère distribua ses biens aux pauvres, après quoi elle quitta sa terre natale et, réduite à la mendicité, mena une vie errante pendant quatorze ans. Au bout de cette longue pénitence, elle arriva à Rome, où son fils avait déjà été pape pendant sept ans, et après avoir obtenu l'absolution, elle vécut heureuse encore une année entière auprès de son fils.

De même qu'ils avaient débuté par une sorte d'introduction pieuse, les deux poèmes se terminent par une péroraison assez courte, qui dans le second ne comprend que les deux derniers vers, où l'on prie Dieu de vouloir bien remettre dans la bonne voie ceux qui se sont écartés du droit chemin.

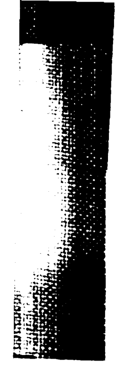
De l'étude comparative que nous avons faite des deux poèmes français, il ressort avec évidence qu'ils dérivent d'une source commune. La comparaison même la plus superficielle suffirait pour nous en convaincre. Il est également évident que l'auteur de la rédaction du XIVe siècle n'a pas eu sous les yeux, comme celui des Gesta Romanorum et comme



Hartmann d'Aue un manuscrit français du poème du XIIe siècle. Les changements de détails sont trop fréquents et les raccourcissements trop considérables pour admettre cette alternative.



Nous avons déjà exposé les différences de détails qui existent entre les deux poèmes. Quelle est la nature de ces différences? On comprend aisément qu'à cause du laps de temps considérable qui s'est écoulé entre la composition des deux rédactions, une foule de détails aient été oubliés et par conséquent omis. D'autres ont nécessairement subi de légères modifications, qui ne sont que la conséquence naturelle de toute tradition orale. Nous en avons signalé plusieurs, comme p. ex. lorsque le père de Grégoire, sentant sa fin approcher, n'appelle qu'un seul chevalier au lieu de tous ses vassaux, ou lorsque c'est le père lui-même qui porte son enfant à la mer, changement causé parce que tout l'épisode du vassal et de sa femme à qui la sœur enceinte est confiée, a été omis; ou enfin lorsque Grégoire reçoit de l'abbé un cheval immédiatement après leur séparation. Nous nous souvenons, de plus, dans quelles conditions différentes le combat entre Grégoire et le duc a lieu et comment ce dernier est facilement pardonné malgré tous ses méfaits. Nous nous rappelons la dernière visite de Grégoire à ses tablettes, qui est racontée un peu différemment; les divergences dans la façon dont Grégoire abandonne son château pour commencer sa pénitence; les dispositions différentes du pêcheur envers Grégoire; l'omission des chaînes dans le second récit; l'histoire divergente de la clef; le fait que, d'après le poème postérieur, Grégoire inventa le plain chant pendant



qu'il était enfermé dans la roche; la manière différente enfin dont la mère subit sa pénitence, etc.

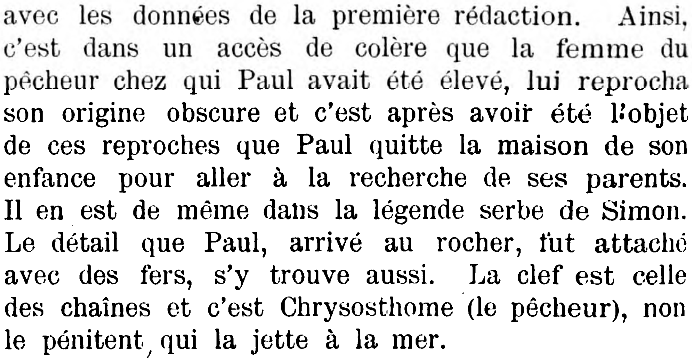
Il se présente aussi d'autres divergences qui s'expliquent comme le résultat des modifications apportées aux mœurs et aux idées religieuses pendant l'intervalle qui sépare les deux poèmes. Nous avons déjà parlé de l'habitude de Grégoire de se flageller; nous trouvons dans les sentiments de charité chrétienne dont les parents de Grégoire sont remplis, alors qu'ils se dévouent pour sauver leurs calomniateurs, un fait frappant et un trait nouveau bien caractéristique.

Mais on ne rencontre pas dans le poème rajeuni de divergences s'écartant de l'esprit qui règne dans le poème original. Le fonds du récit est toujours le même et les différences de détails ne sont autres que celles qui prennent place dans toute transmission orale à travers les siècles. Aucune de ces différences n'apporte de changement réel au récit primitif, tandis que les similitudes entre les deux rédactions sont nombreuses et considérables.

Il est du plus haut intérêt de comparer avec le poème français les versions qu'a prises dans la littérature d'autres pays la légende de Saint Grégoire.

Nous empruntons, à ce propos, quelques détails au travail qu'a publié sur ce sujet M. Diederichs dans la *Russische Revue* de l'année 1876. C'est surtout dans les pays slaves qu'une tradition analogue à la légende française a eu cours. La légende bulgare de Paul de Césarée est celle qui se rattache le plus intimement au récit français. Pour les cas où les deux rédactions françaises présentent des différences, l'histoire de Paul de Césarée s'accorde



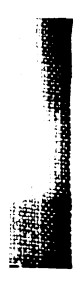


avec les données de la première rédaction. Ainsi, c'est dans un accès de colère que la femme du pêcheur chez qui Paul avait été élevé, lui reprocha son origine obscure et c'est après avoir été l'objet de ces reproches que Paul quitte la maison de son enfance pour aller à la recherche de ses parents. Il en est de même dans la légende serbe de Simon. Le détail que Paul, arrivé au rocher, fut attaché avec des fers, s'y trouve aussi. La clef est celle des chaînes et c'est Chrysosthome (le pêcheur), non le pénitent, qui la jette à la mer.

La littérature russe offre deux versions de notre légende. L'une est faite sur les Gesta Romanorum, qui est un dérivé direct du poème français du XII[e] siècle. Pour ce qui est de l'autre version, il ne ressort pas bien clairement du travail de M. Diederichs dans quels rapports elle se trouve avec la première rédaction française. Il paraît, cependant, qu'elle se rattache plutôt à cette première recension. Pourtant ici la fameuse clef n'est pas celle des chaînes — car celles-ci ne sont point mentionnées — mais celle du rocher et cette clef est jetée à la mer par celui qui avait enfermé Grégoire. D'ailleurs, le détail que Grégoire avait été élevé chez un pêcheur, manque ici comme dans la rédaction postérieure française.

L'histoire d'André de Crète a relativement peu de choses communes avec la légende de Saint Grégoire. Pourtant nous y trouvons aussi l'inceste, la pénitence, le fait que le pénitent est enfermé dans une cave et qu'il arrive enfin à la dignité épiscopale en récompense de sa piété et de la dureté des pénitences qu'il s'était imposées. Cette légende a cela





de commun avec le poème français du XIVe siècle qu'il est raconté, qu'André était occupé à composer des chants religieux, lorsqu'on vint le délivrer de son long emprisonnement.

Abordons la question importante de temps et de dialecte. Les données que nous fournit notre texte pour élucider ces points sont pauvres, vu la brièveté du poème et la circonstance défavorable qu'il ne nous est parvenu que dans un seul manuscrit. Nous signalerons cependant les faits de phonétique et de grammaire de nature à jeter quelque lumière sur ces questions.

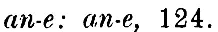
Rappelons d'abord que le poème est strictement rimé et qu'il ne présente pas d'assonances, car dans les mots *marine: benigne: fine: discipline* (439—42) et dans l'assimilation du mot *done* avec *Rome: some: preudome* (451) on ne peut voir que des exemples de rimes impropres, et des rimes de ce genre sont fréquentes dans les poèmes du moyen âge. L'admission des dernières rimes s'explique par la nasalisation qui s'était produite et qui rapprochait beaucoup le son de ces mots.

Le mot *m'avance* 374 serait un exemple d'assonance, si la leçon était bonne, mais elle est évidemment sujette à correction (il faut lire *m'adente*). *Mer* à la fin du vers 419 est une faute d'attention de la part du copiste.

An et *en* riment-ils ensemble?

La distinction est observée dans quinze doubles paires de rimes:

an: an, 116, 203.



an-e: an-e, 124.

en: en, 13, 64, 76, 92, 120, 216, 288, 335, 367, 482, 514, 562.

La confusion au contraire a lieu quatre fois:

an: en 395, 423, 462.

an-e: en-e 498.

Nous ne ferons pas entrer en compte les rimes des vers 371 et ss. à cause de la leçon fautive *m'avance*... Il paraît donc que la distinction de ces sons était familière à l'auteur, mais que cependant la confusion ne lui répugnait pas, et c'est justement cette confusion qui prouve que notre poème n'a pas été fait en Picardie ou du moins qu'il n'appartient pas à la région nord-est de la France.



En outre, on pourrait alléguer une preuve négative, afin de contribuer à constater ce fait. Il est remarquable que, malgré le nombre relativement considérable, par rapport à la brièveté du poème, de rimes en *-ie* 1, 36, 128, 140, 240, 546 (il y a donc vingt-quatre mots qui entrent dans cette catégorie de rimes), on ne rencontre pas un seul exemple d'un participe féminin de la 1:re conj. en *-ie* (au lieu de *-iée*), qui est un caractère distinctif des dialectes de l'Est de la France.

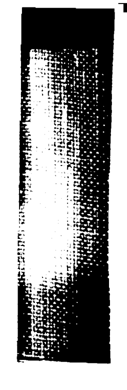
Un trait dialectal très significatif se rencontre dans l'assimilation de la terminaison *-ay (-ai)* de la 1:re pers. sing du parfait et du futur avec des mots dont la forme actuelle comme aussi celle du copiste de notre poème, est en *-oi (-ois)*, *-oy*. Notre texte offre beaucoup d'exemples de ces rimes.

221 *feray: delay: esmoy: combateray*

272 *doy: feray: moy: menray*

355 *yray: doy: roy: ay*





494 *delay: doy: partiray: jettay*
550 *delay: foy: espousay: moy*
Cf. aussi les vers 72, 411 et ss.

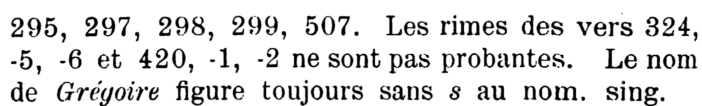
Ces rimes importantes semblent assigner à notre poème une origine occidentale. En effet, c'est dans les régions occidentales que selon le témoignage des rimes dans des poèmes tels que Benoit de Sainte-More, Les Ducs de Normandie, Le Lapidaire de Marbode, le Drame d'Adam et autres, *ai* et *ei* (devenu plus tard *oi*) sont arrivés au même son. Burguy dit qu'~~e~~ "en Touraine on avait la variante *mai*" (pour *moi*) et ~~encore~~ que "dans la Touraine, le Maine et l'Anjou on écrivait *dai*" (= doi).

Les rimes *chrestiens: gens: celestiens: terrestriens* 566 sont remarquables aussi; mais on ne peut pas en tirer de conclusion sous le rapport de la prononciation.

Les rimes suivantes: *matiere: empiere: entiere: maniere* 9 n'apportent aucune preuve à propos de la question de dialecte, car *empiere* est un mot savant que l'auteur a cru pouvoir traiter à sa guise.

Pour déterminer autant que possible l'époque où notre poème a dû être composé, nous citerons ici les formes qui pourraient nous guider dans nos recherches, en commençant par les faits de flexion qu'à l'aide de la rime et de la mesure on peut alléguer comme particuliers à l'auteur.

L'*s* du nom. sing. est plus souvent tombée qu'elle n'est conservée. Elle est tombée 25 fois, attestées par les rimes: 15, 66, 116, 117, 118, 156, 195, 198, 204, 205, 207, 236, 252, 253, 255, 262, 263, 269, 270, 271, 395, 403, 460, 478, 479; tandis qu'elle n'est conservée que 8 fois: 26, 181, 293,



295, 297, 298, 299, 507. Les rimes des vers 324, -5, -6 et 420, -1, -2 ne sont pas probantes. Le nom de *Grégoire* figure toujours sans *s* au nom. sing.

Pere est employé trois fois sans l'addition postérieure d'une *s:* 15, 160, 339.

Au nom. sing. l'auteur se sert à volonté des formes *preudom (preudon)* et *preudome* selon le besoin de la rime: *preudom* est assuré par la rime aux vers 115, 432, 473, *preudome* au vers 453. Il est notable qu'à la fin du premier hémistiche notre manuscrit offre au vers 129 *preudon* et au vers 482 *preudome,* mais on ne peut pas en tirer de conclusion certaine à propos de la forme employée par l'auteur.



Notons que pour le vocatif la forme du nom. *sire* est une fois attestée par la rime 327 et deux fois par la mesure 401, 492. Par contre, la forme de l'acc. *seignour* est employée une fois 321. Au vers 325 la leçon est incertaine. Les vers 104, 160, 288, 363, 426, 499 n'apportent pas de preuve rigoureuse à propos de la forme originale, mais il n'y a pas de raison pour révoquer en doute l'exactitude de la forme *sire,* donnée partout dans notre manuscrit.

La forme *conte* du nom. sing. est seule employée par l'auteur, elle est confirmée par la mesure aux vers 24, 240, 245, 252, 266, 268, 292. De même pour le mot *abbe* 98, 110, 128, la forme du régime a passé au sujet, témoin la mesure, qui veut que la sixième syllabe soit accentuée.

Pour ce qui concerne les pronoms, il y a peu de chose à signaler. A côté des formes des pronoms possessifs féminins *ma*, *sa* avec l'élision de l'*a* devant une voyelle (voy. v. 34, 127, 235, 260, 371,

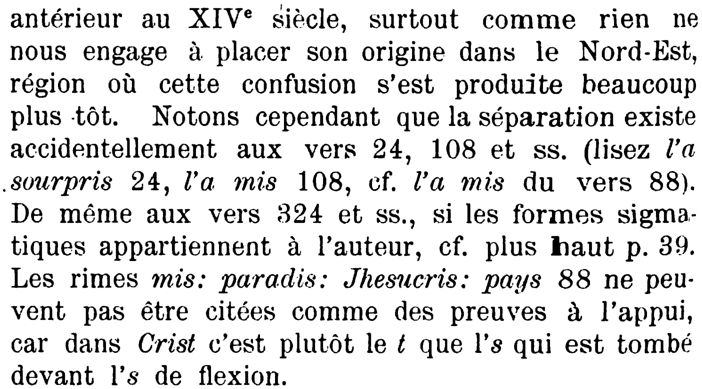




438), on rencontre aussi deux exemples de la forme *son* devant un substantif féminin commençant par une voyelle v. 52, 448. En dehors de ce fait, il n'y a à signaler que la conservation de l'ancienne forme *quel* au féminin: *quel terre* 198, 207 à côté de forme moderne *quelle: quelle part* 192 et l'emploi de la forme originairement picarde *vo* dans l'expression *je feray vo talent* 76, 216, 288, 426, 482. Cela ne peut pas être cité ici comme un trait dialectal, parce que, comme nous le verrons par la suite, notre légende a été faite à une époque postérieure à celle où les formes picardes *no, vo* du sing. rég. et du plur. suj. avaient passé du dialecte picard dans tout le domaine de la langue d'oïl.

Quant à la conjugaison nous ferons remarquer que la 3:e pers. sing. du parfait de l'ind. avait fait tomber son *-t:* les formes *habita* 60, *se confessa* 61, *assembla* 347, *fourma* 349, *pendi* 172, *parti* 174, *nasqui* 175, *vendi* 383, *departi* 384, *servi* 386 sont confirmées par la rime. Pour la 1re pers. sing. du prés. de l'ind. de la 1re conj. il y a deux exemples des anciennes formes sans la terminaison *-e: demant* 425, *pry* 250 et un exemple de l'introduction des nouvelles formes en *-e: prie* 327. Au vers 54 nous trouvons la terminaison *-on* (dans *fachon*) pour la 1re pers. plur. du prés. du subj., confirmée par la rime. Il importe sortout de signaler l'existence de la forme moderne *donneray* 411, assurée par la mesure à côté des anciennes formes *donray* 213, *donra* 380, *menray* 275, 412.

Un fait important, c'est la confusion de *-s* et de *-z: pays: hardis: vis: amis* 292. Cela nous fournit une preuve certaine que notre poème n'est pas



antérieur au XIVe siècle, surtout comme rien ne nous engage à placer son origine dans le Nord-Est, région où cette confusion s'est produite beaucoup plus tôt. Notons cependant que la séparation existe accidentellement aux vers 24, 108 et ss. (lisez *l'a sourpris* 24, *l'a mis* 108, cf. *l'a mis* du vers 88). De même aux vers 324 et ss., si les formes sigmatiques appartiennent à l'auteur, cf. plus haut p. 39. Les rimes *mis: paradis: Jhesucris: pays* 88 ne peuvent pas être citées comme des preuves à l'appui, car dans *Crist* c'est plutôt le *t* que l'*s* qui est tombé devant l'*s* de flexion.

Les rimes des vers 80 et ss. nous montrent que l'*s* s'est éteinte dans les mots *Christ, mist.*

80. *lit: Christ: mist: escript.*

Les rimes des quatre derniers vers

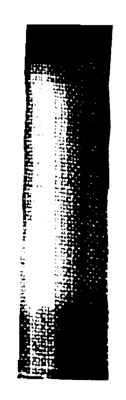
scaroye: joye: ravoye: voye

constatent le fait que la diphtongue *ei* a subi la transformation en *oi*, changement qui s'est opéré dès le commencement du XIIIe siècle (ou la fin du siècle précédent) au Nord-Est et qui a été introduit plus tard dans les autres provinces de la France.

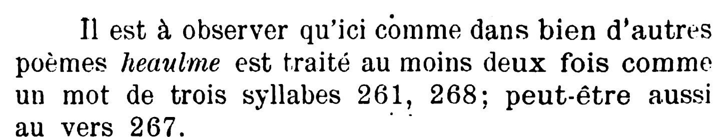
Il ne nous reste maintenant qu'à relever quelques faits nouveaux que l'on peut tirer de l'étude de la mesure dans le but d'élucider la question de temps.

Nous avons déjà parlé de l'existence de la forme *vo* du sing. rég. et de la forme *donneray*. Voici d'autres formes dignes d'attention. *Deust* 342 est d'une syllabe, *deussent* de deux syllabes seulement: *peusse* ne compte au vers 398 que deux syllabes, mais au vers 400 la même forme en contient trois; *sceüe* 348 est de trois syllabes; *eu* ne forme





qu'une syllabe au vers 42, mais deux aux vers 16 *(aütz)* et 508. Au vers 192 la mesure confirme la justesse de la forme *marchanz,* qui est de deux syllabes (non *marcheanz* de trois syllabes). On voit donc que notre poéme, à en juger par le seul manuscrit qui soit parvenu jusqu'à nous, se trouve dans une période de transition. Il admet les anciennes formes où l'*e* a conservé sa valeur syllabique à côté des formes nouvelles où il l'a perdue. C'est là essentiellement une question de temps, mais la circonstance que les vieilles formes existent ne laisse pas de venir, du moins jusqu'à un certain point, à l'appui de notre thèse que la légende dans sa forme postérieure n'a pas pris son origine dans l'Est, car dans ces régions l'*e* a dû être éteint dans la prononciation à l'époque où notre légende a été composée (voy. plus loin p. 44). Ce phénomène, qui se remarque d'abord dans le dialecte anglo-normand, commence à paraître au Nord-Est de la France au commencement du XIII[e] siècle, mais les formes avec l'élision de l'*e* ne pénètrent que plus tard dans l'Ouest et dans le centre. C'est donc là un point significatif ici. Seulement, il ne faut pas non plus attribuer une importance trop grande, au point de vue dialectal, à la conservation des anciennes formes, car d'une part celles-ci peuvent être considérées comme des archaismes littéraires auxquels le trouvère a eu recours à côté des formes nouvelles qui lui étaient familières, de l'autre c'est une question fort délicate que de fixer définitivement et dans tous ses détails la métrique d'un poème que l'on ne connaît que d'après une seule copie.



Il est à observer qu'ici comme dans bien d'autres poèmes *heaulme* est traité au moins deux fois comme un mot de trois syllabes 261, 268; peut-être aussi au vers 267.

Nous terminerons nos recherches sur les questions de temps et de dialecte en signalant les rimes suivantes, données par notre manuscrit:

212 *aider: cler: chevalier: delayer.*

La leçon *cler* est manifestement fautive. *Cler* devait avoir encore à l'époque à laquelle remonte la rédaction postérieure de la légende de Saint Grégoire, le son fermé et ne peut pas entrer en rime avec des mots en *-ier*, car, on le sait, *e* provenant d'*a* latin tonique avait d'une manière générale conservé le son fermé jusqu'au XVII[e] siècle. D'ailleurs, la correction de *cler* en *mier* se prête très facilement.

Les rimes

184 *amere: frere: misere: pere*

n'ont aucune signification ici, *misere* étant un mot savant que l'auteur a cru pouvoir traiter à sa fantaisie.

En réunissant les faits ci-dessus, nous sommes porté à placer le lieu de naissance de notre poème dans une des provinces du centre occidental de la France et sa composition dans le second quart du XIV[e] siècle.



